Le Métier de Sophrologue en 2021

INTRODUCTION

Cette édition 2021 du questionnaire est assez particulière. Pour beaucoup, nous avons vécu une période difficile. Pleine d'incertitudes, de fermetures, de décisions lourdes de conséquences.

Je tenais donc à remercier l'ensemble de participants. Je tiens aussi à rappeler que ces chiffres sont issus d'informations données par les participants et sur la base de l'exercice fiscal 2020. Ils n'ont aucune valeur scientifique.

PARTICIPANTS

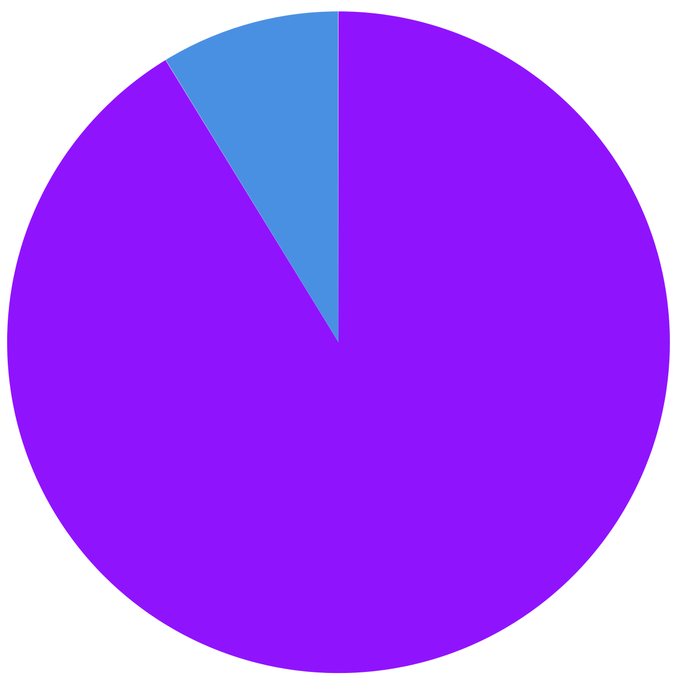

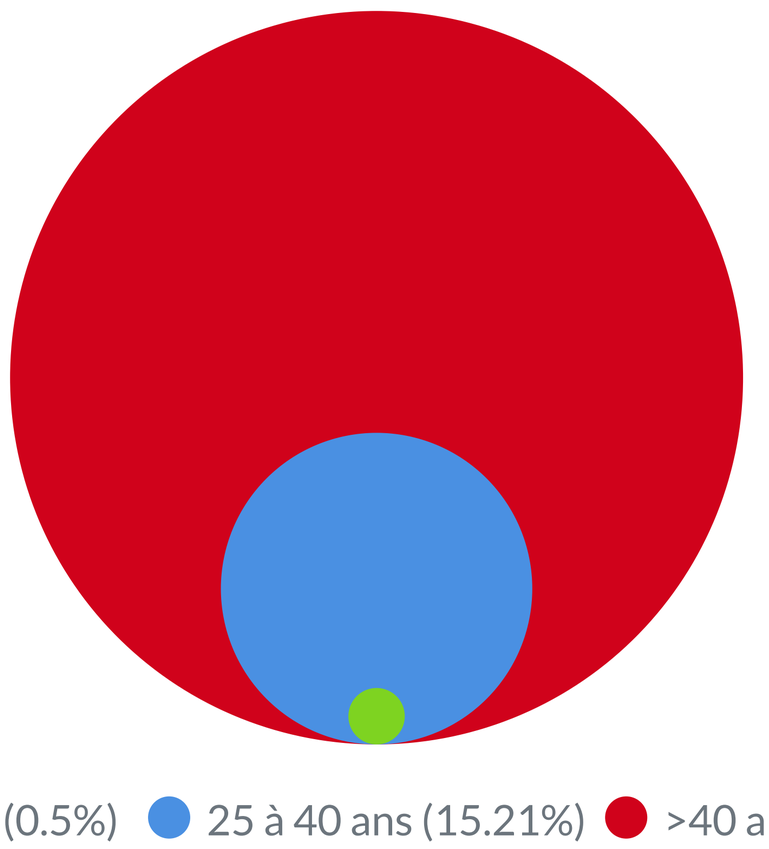

Le métier de sophrologue reste très majoritairement féminin.

La pyramide des âges accélére son glissement. Cette année, la tranche des plus de 40 ans a progressé de 4%, au dépend de la la tranche des 25-40 ans.

cc BY NC

FORMATION

Durée de la formation

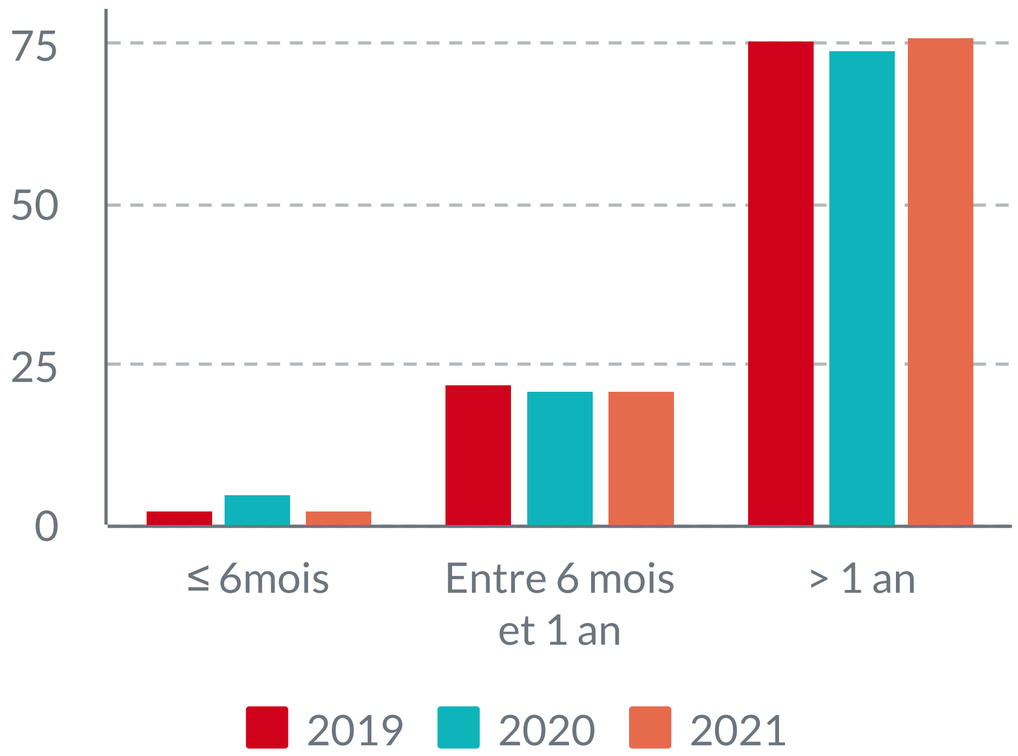

Mode de formation

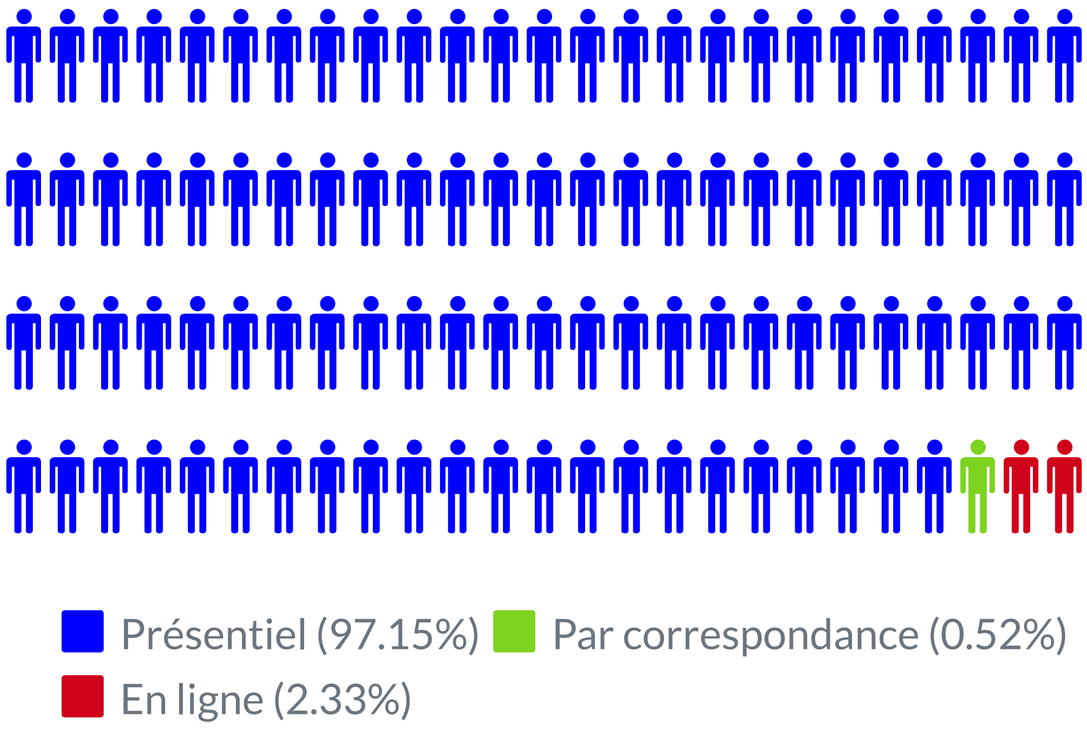

Les formations longues et en présentiels restent toujours très largement majoritaires. Elles remontent très légèrement aux dépends des formation inférieures à 6 mois.
De même, les formations en ligne ou par correspondance perdent du terrain au profit des formations classiques.

Obligation d'examen supplémentaire RNCP

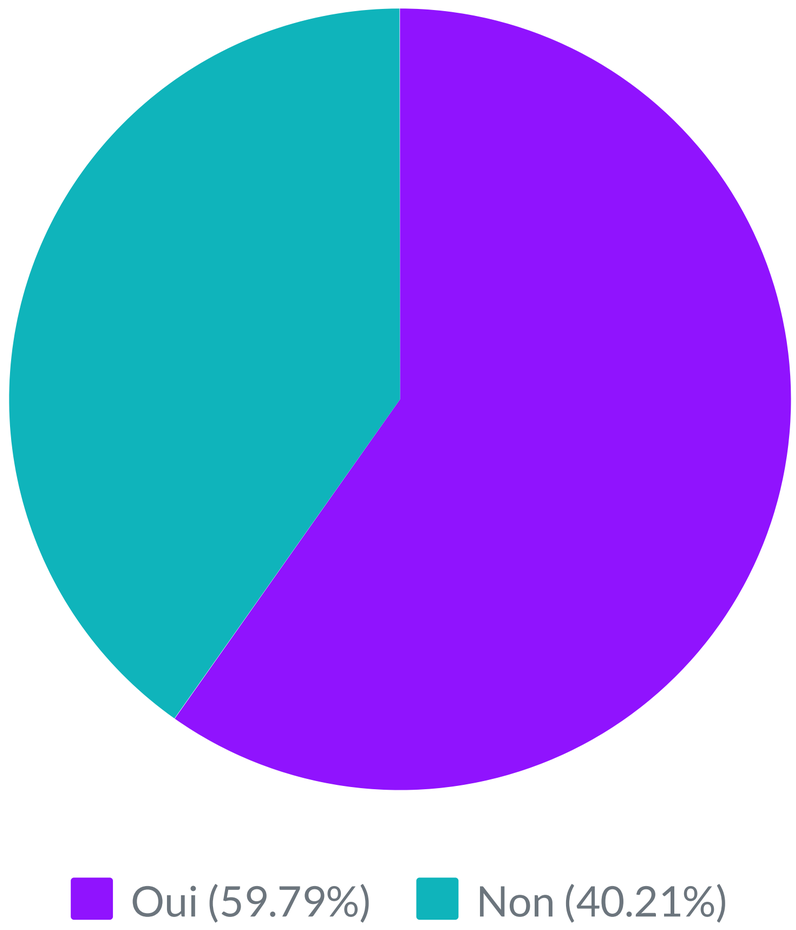

Cette année, le nombre de celles et ceux qui se sont soumis à un examen supplémentaire pour décrocher le RNCP reste stable à 59,79%.

Pour les 40,26% restant, la validation de la formation par l'examen final a suffi.

Bien que l'écart soit moins marqué, le désintérêt pour le RNCP continue sa progression.

Utilité du RNCP

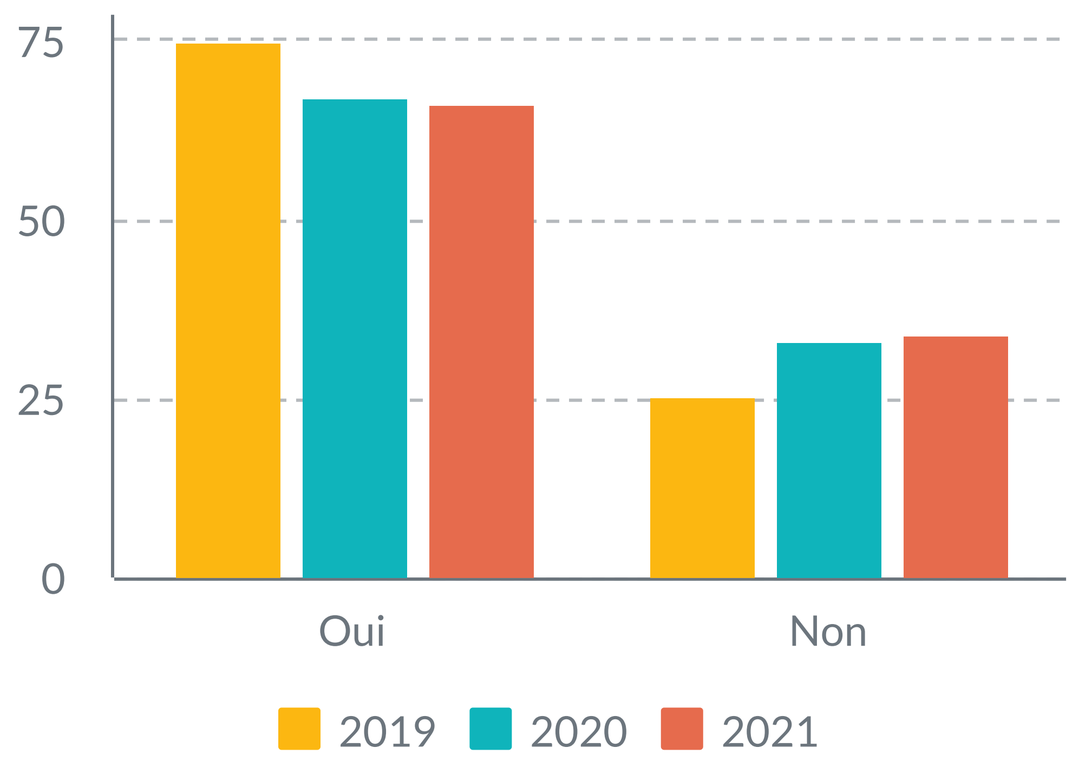

VOTRE ACTIVITÉ

Temps pleinVs Temps partiel

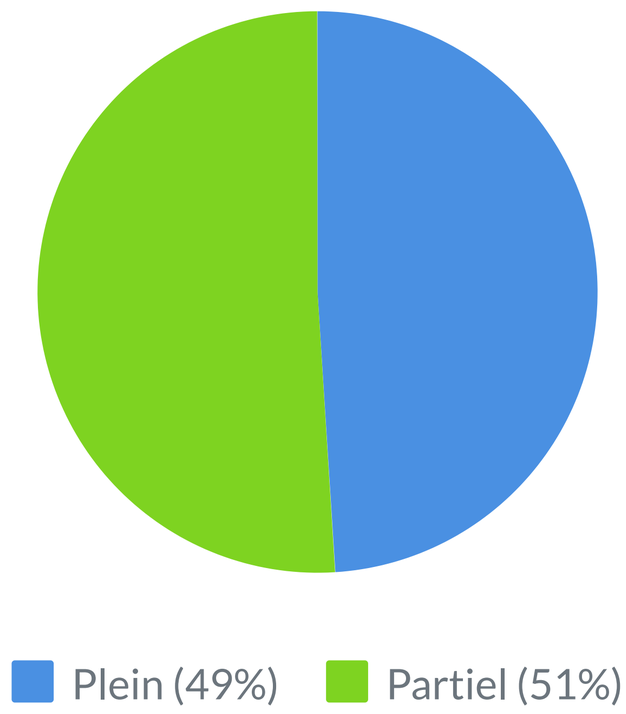

Jours travaillés / semaine

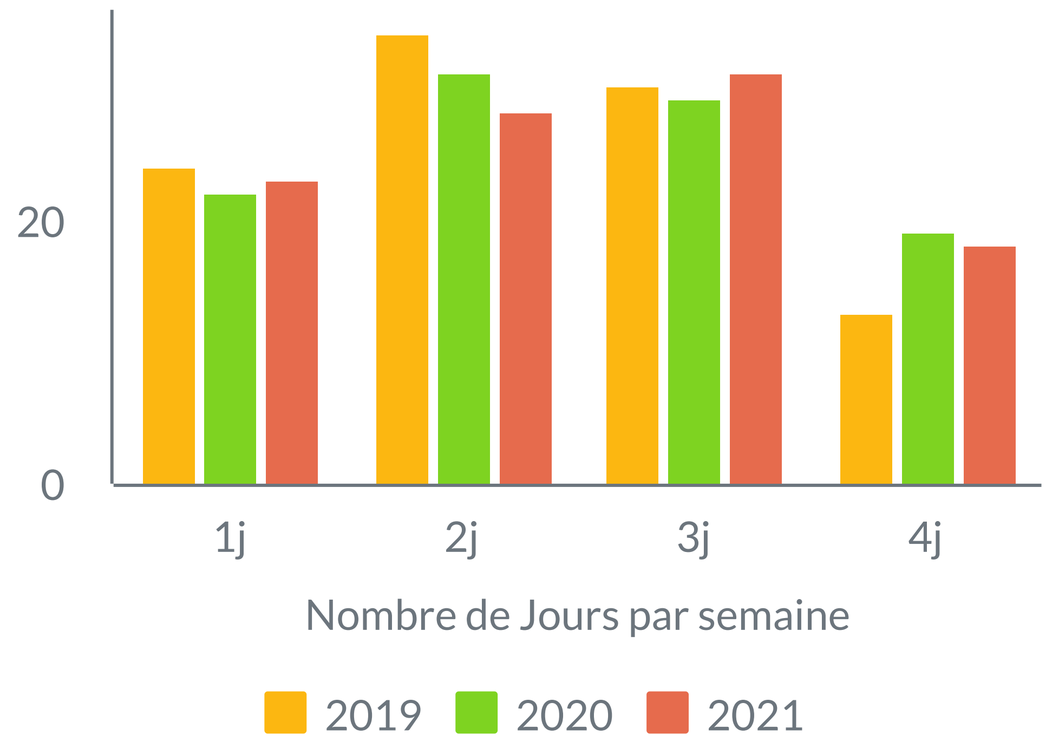

Après plusieurs années de stabilité la répartition entre temps plein et temps partiel a basculée. Nous ne sommes plus que 49% à travailler à temps plein.

Le nombre de jours consacrés à l'activité semble se stabiliser autour de 2 et 3 jours.

65% de ceux qui exercent à temps partiel ont une activité salariée, principale sources de leurs revenus.

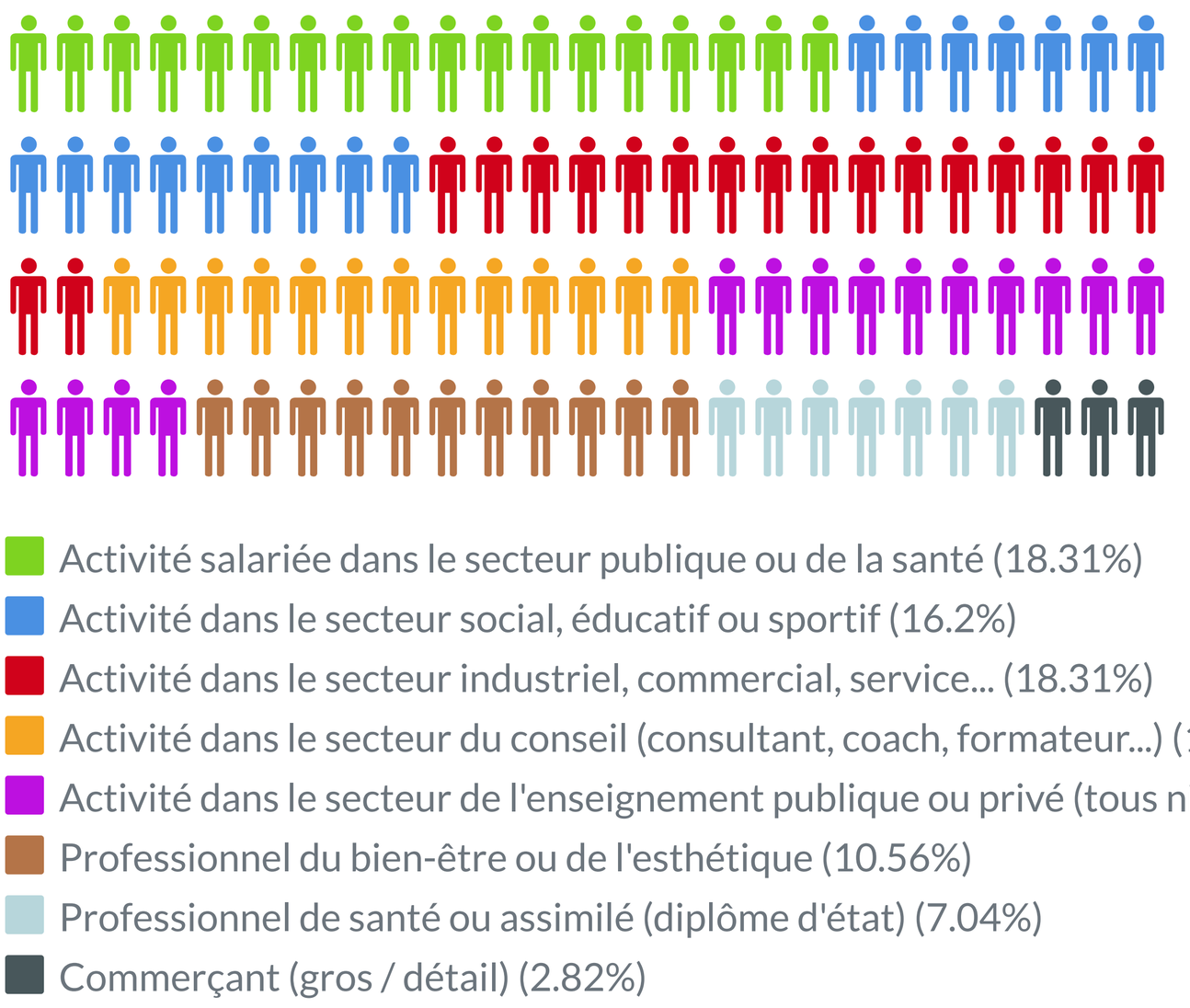

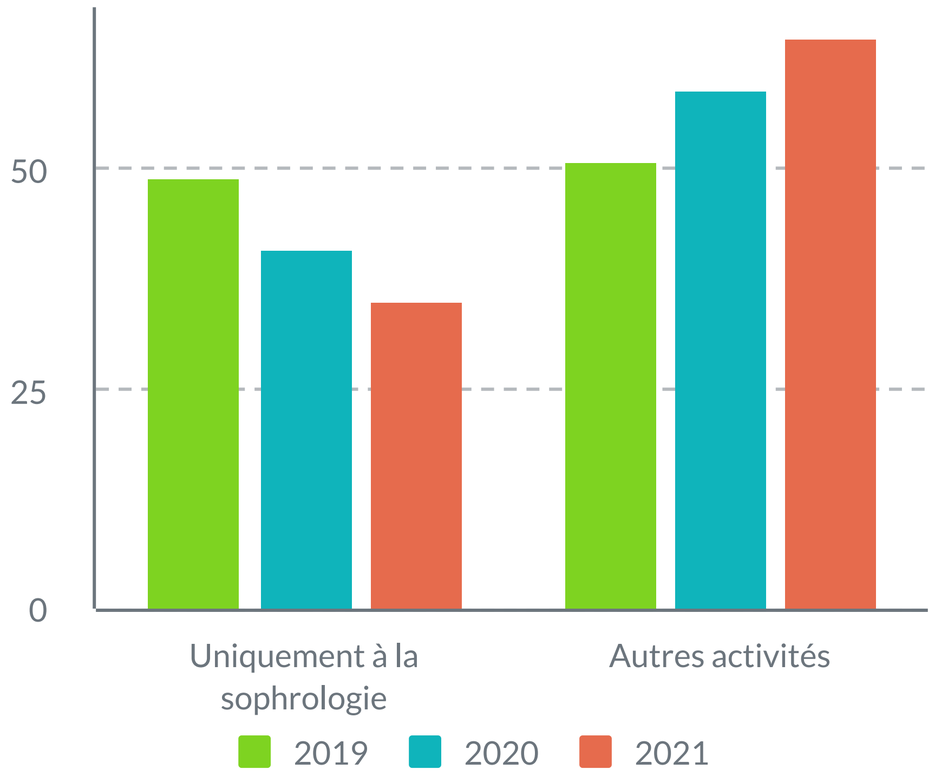

La part des sophrologues qui n'exercent que la sophrologie continue à chuter. Nous chutons à 35%

Pour les 65% restant, une ou plusieurs autres techniques ou spécialités viennent compléter l'offre.

La sophrologie est devenue une activité annexe.

Parmi les activités les plus pratiquées en plus de la sophrologie, on trouve le top 5 suivant :

- L'hypnose qui passe de 26% en 2018, 44% en 2019 à 52,8% en 2020
- Le coaching.
- L'EFT.
- Le massage (classique et AMMA) qui passe devant le Reiki.

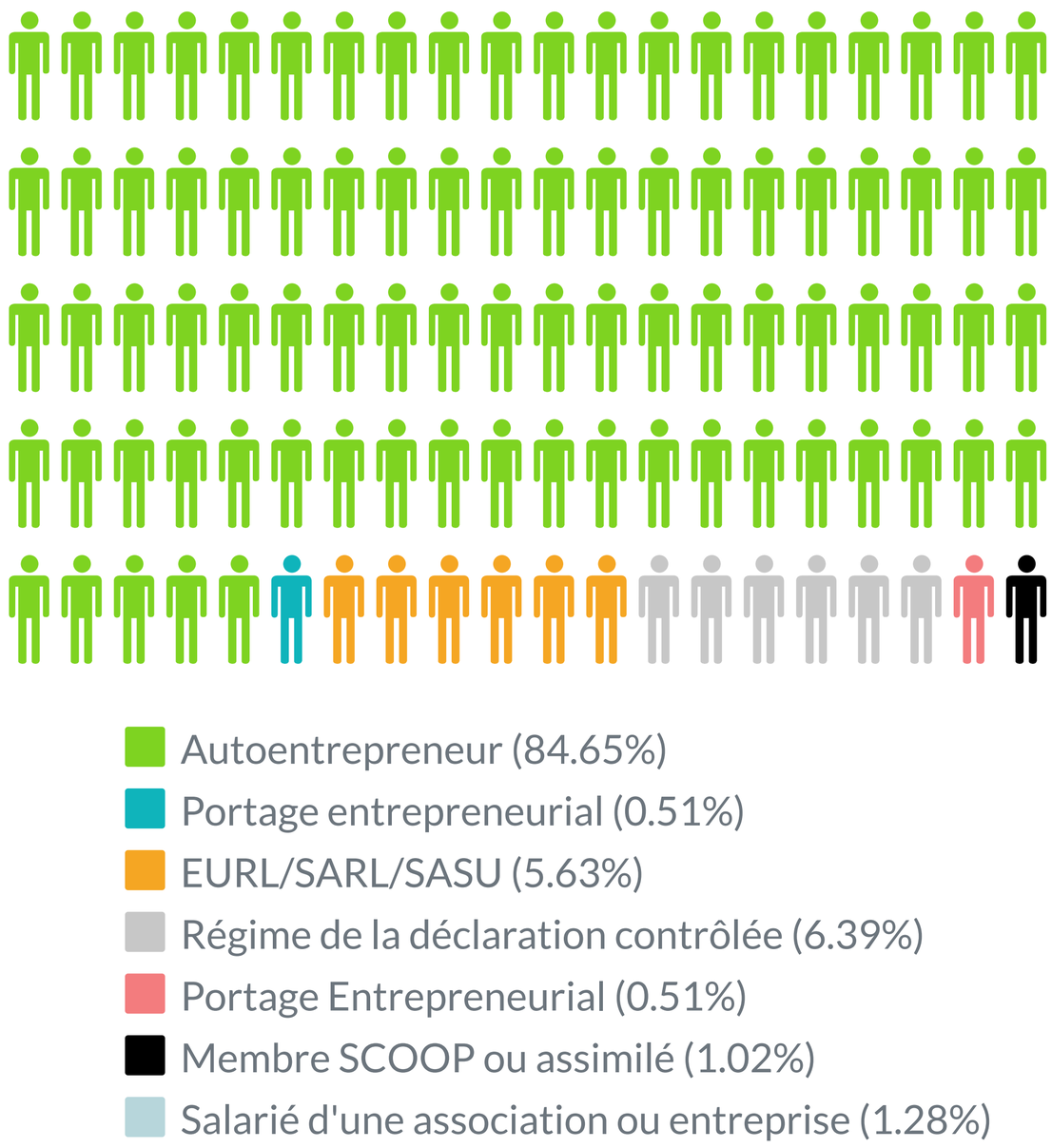

Le nombre de sophrologues en microentreprise reste très important.

Ce résultat reste tout à fait cohérent avec l'exercice à temps partiel, en complément d'une activité salariée.

Après un très net recul sur l'année dernière, le portage salarial disparaît complètement, au profit du portage entrepreneurial.

Mais ce sont les status de type EURL et indépendant sous le régime de la déclaration contrôlée qui semblent attirer de plus en plus.

Cette année, Ce sont les villes de moins de 20.000 habitants qui sont les grandes perdantes. Les villes moyennes et les grandes agglomérations voient revenir les cabinets de sophrologues.

Après les chutes vertigineuses des années précédentes, le nombre de sophrologues propriétaires de leurs cabinet remonte de 6% mais reste sous la barre des 50% en s'établissant à 43,8%.

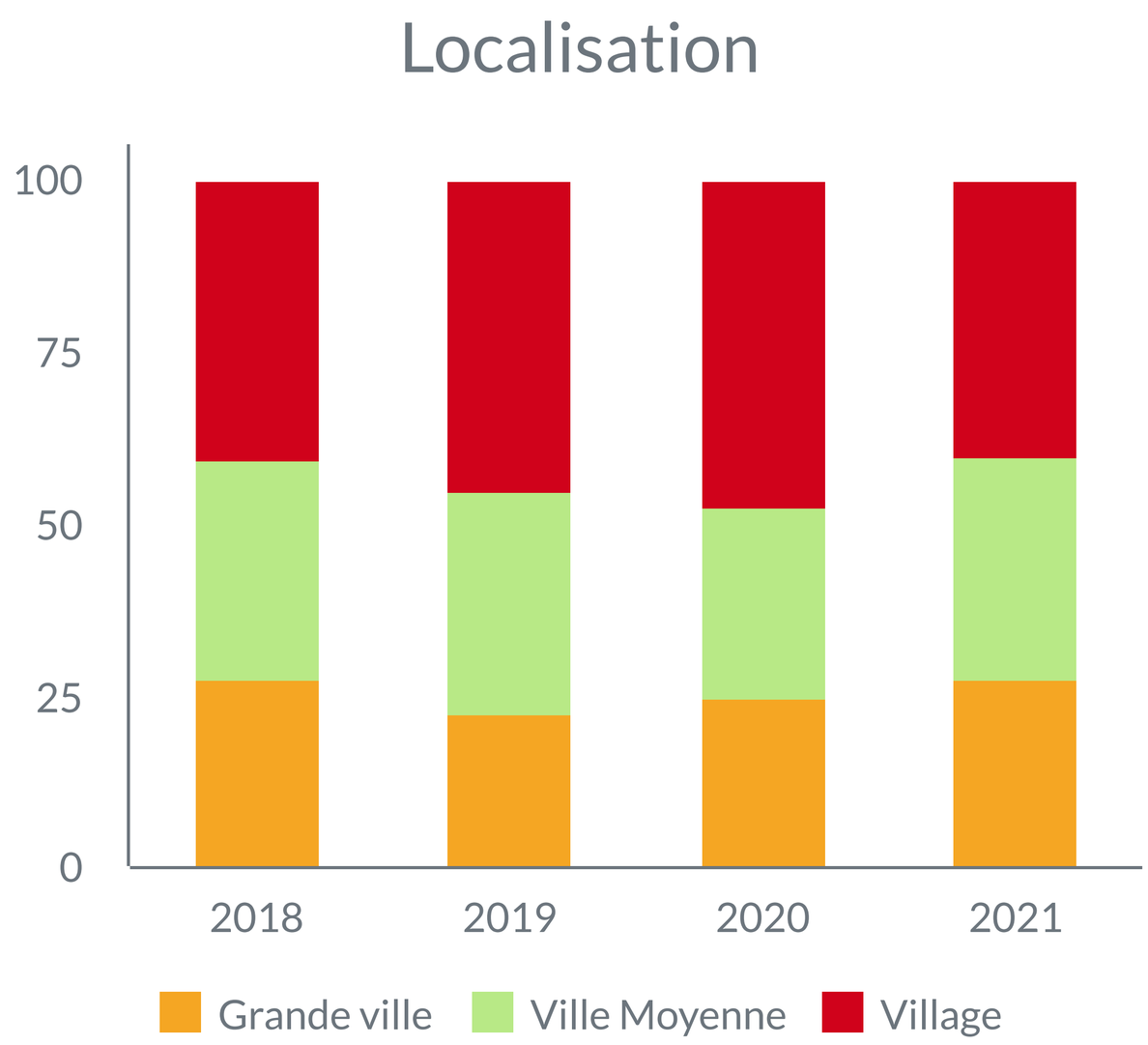

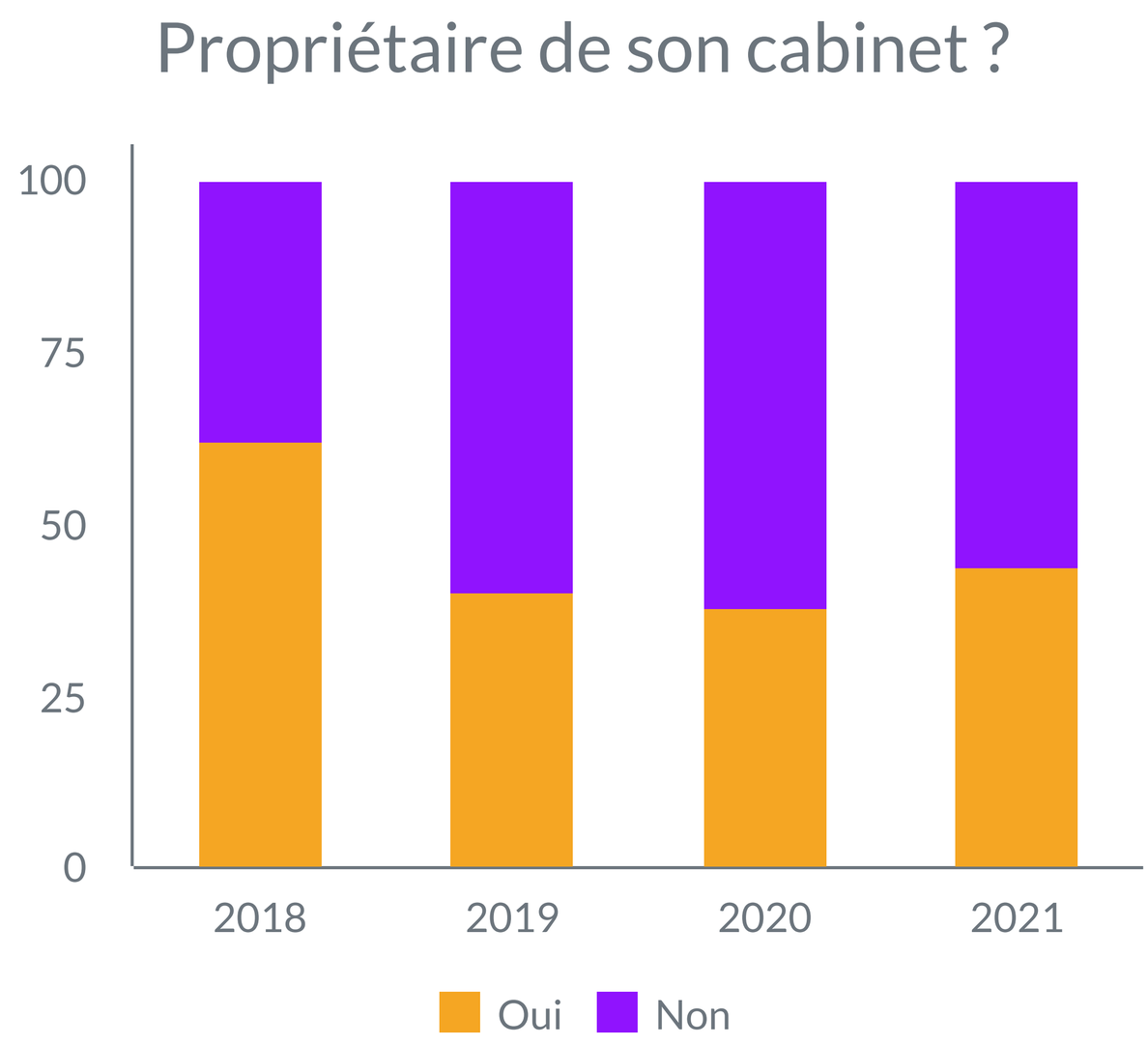

Cabinet à Domicile

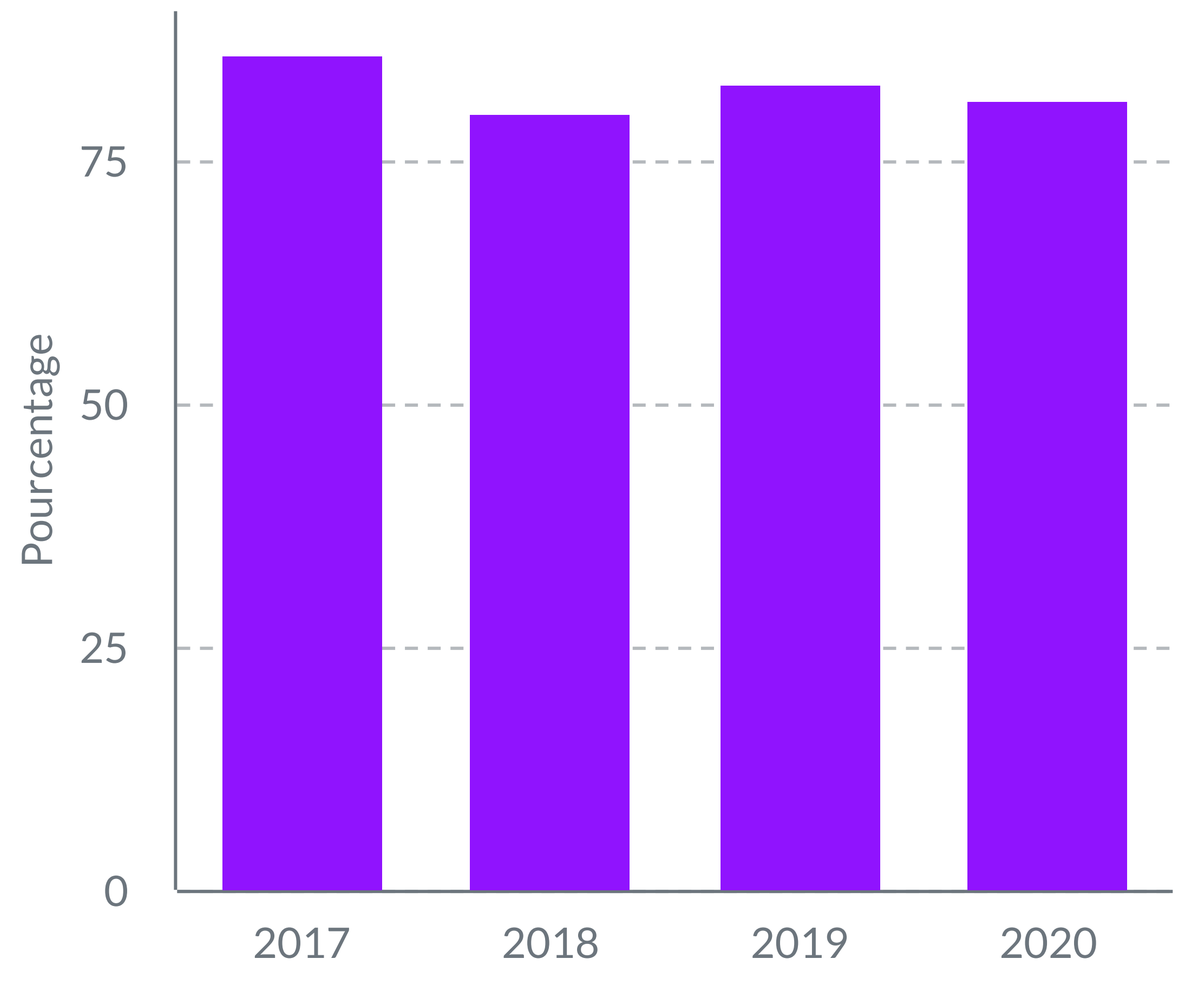

Pour les propriétaires de leurs cabinet, le nombre de cabinets installés à domicile repart très légèrement à la baisse avec une perte de 2,9%.

On pouvait s'attendre à une hausse en raison de basculement vers le travail à temps partiel. En effet, le cabinet à domicile est la solution la plus accessible financièrement. Mais il n'en est rien.

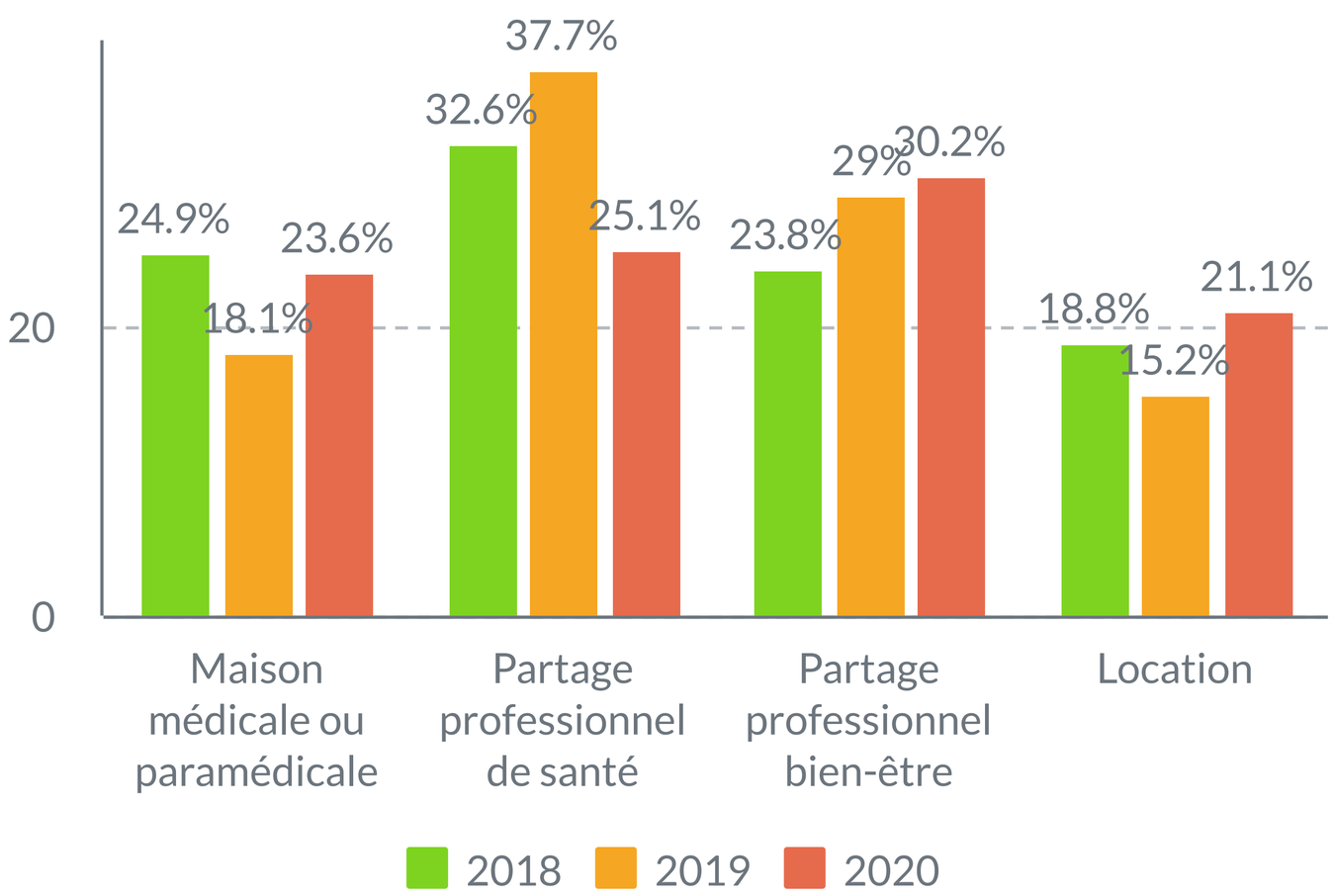

Si les sophrologues sont de retour dans les maisons médicales ou paramédicales, cette année marquera le grand recul de la coopération avec les professionnels de santé.

On note en effet un recul de 12,6%.

Le report le plus net se fait sur la location d'un local dédié à vos activités. Ce qui est cohérent avec l'évolution des statut qui permettent de passer ces locations dans les charges, contrairement au statut de microentrepreneur.

LES TARIFS

Probablement l'information qui va permettre à tous les futurs élèves sophrologues de construire leur fameux business plan...

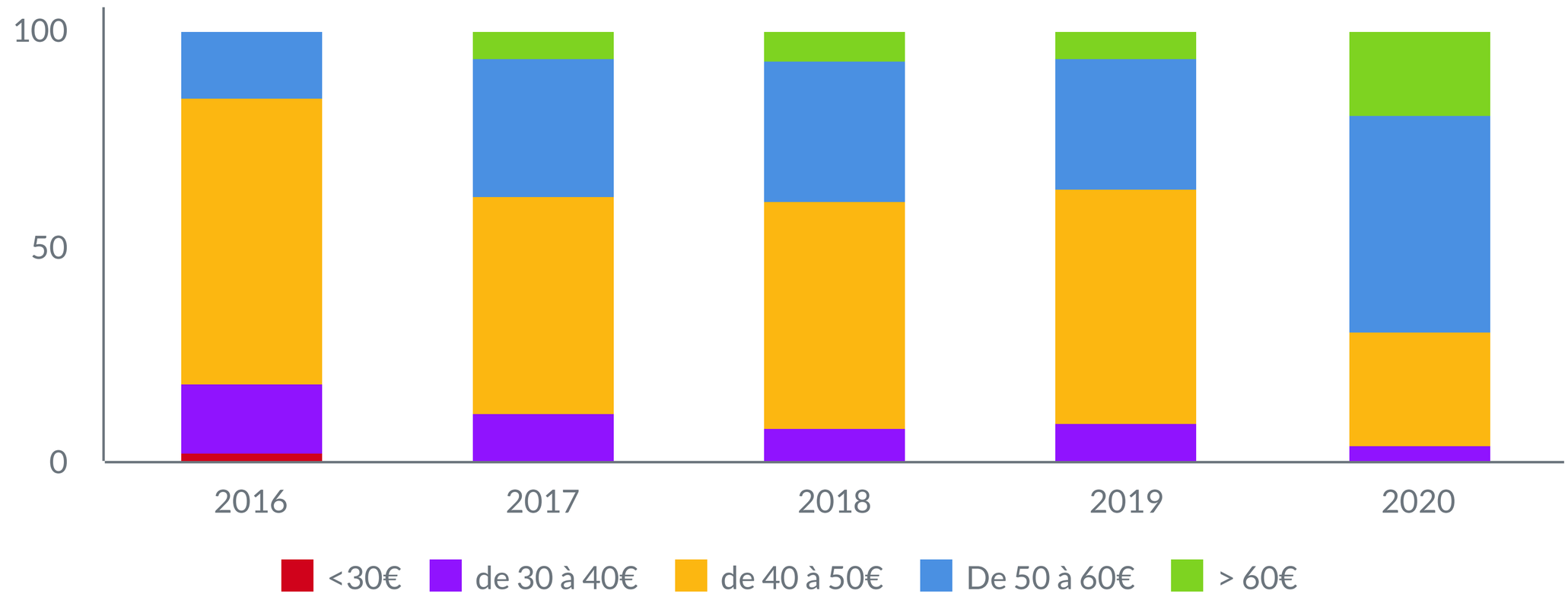

Tarifs individuels

Après une année 2019 où nous avions vu un recul de nos tarifs, l'année 2020 marque une franche hausse.

La tranche supérieure à 60€ augmente de 13,3%. Mais la hausse la plus spectaculaire revient à la tranche comprise entre 50 et 60€ qui progresse 20,5%.

De fait, les séances à moins de 50€ ne représentent plus que 30%.

Pour 80% des sophrologues, la moyenne se situe entre 3 et 4 rendez-vous par jour de travail.

Seuls 12,5% des sophrologues dépassent ce nombre de rendez-vous journaliers.

Nombre de clients par jour

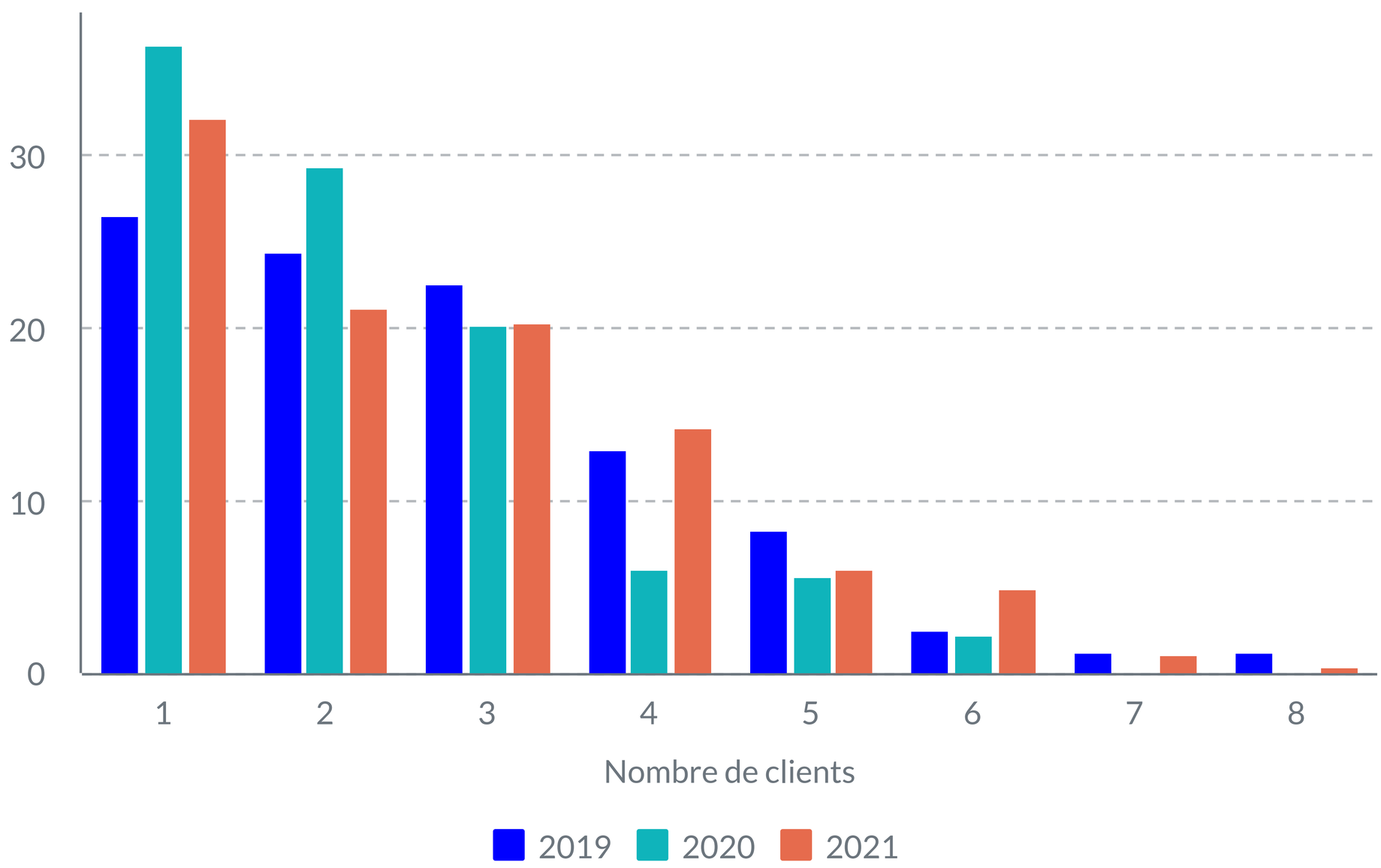

L'analyse de ce nombre de consultation par jour travaillé ne pouvait s'effectuer qu'en rapport avec letemps que nous allouons à chacun de nos clients, hors anamnèse.

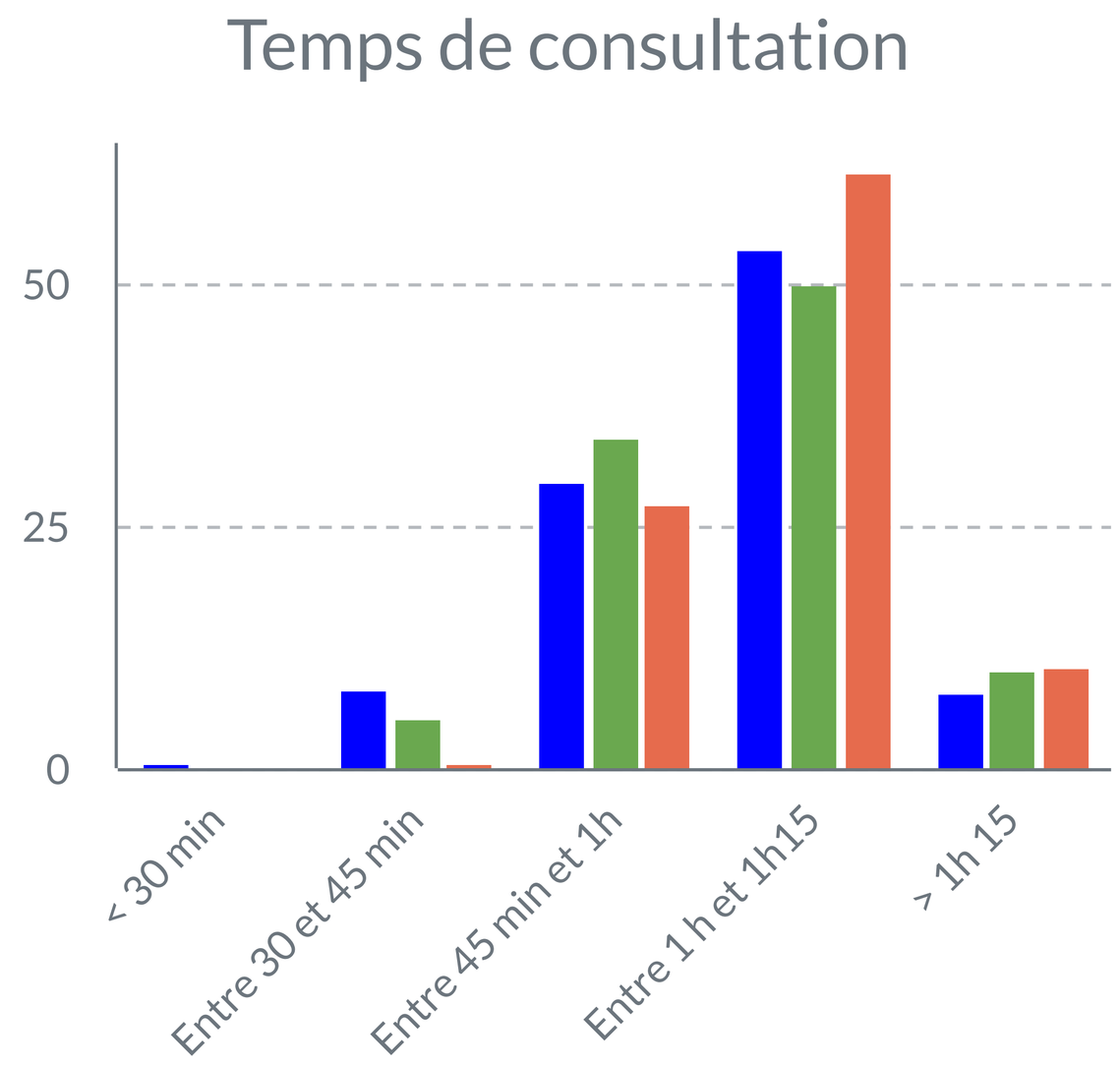

Ainsi, on s'aperçoit que nous sommes de plus en plus nombreux à consacrer entre 1h et 1h15 avec chacun de nos clients.

Le nombre de sophrologues à proposer des séances à domicile reste stable à 68,5% pour 69% en 2020.

Comme pour nos tarifs individuels, on assiste à une très forte hausse des tarifs.

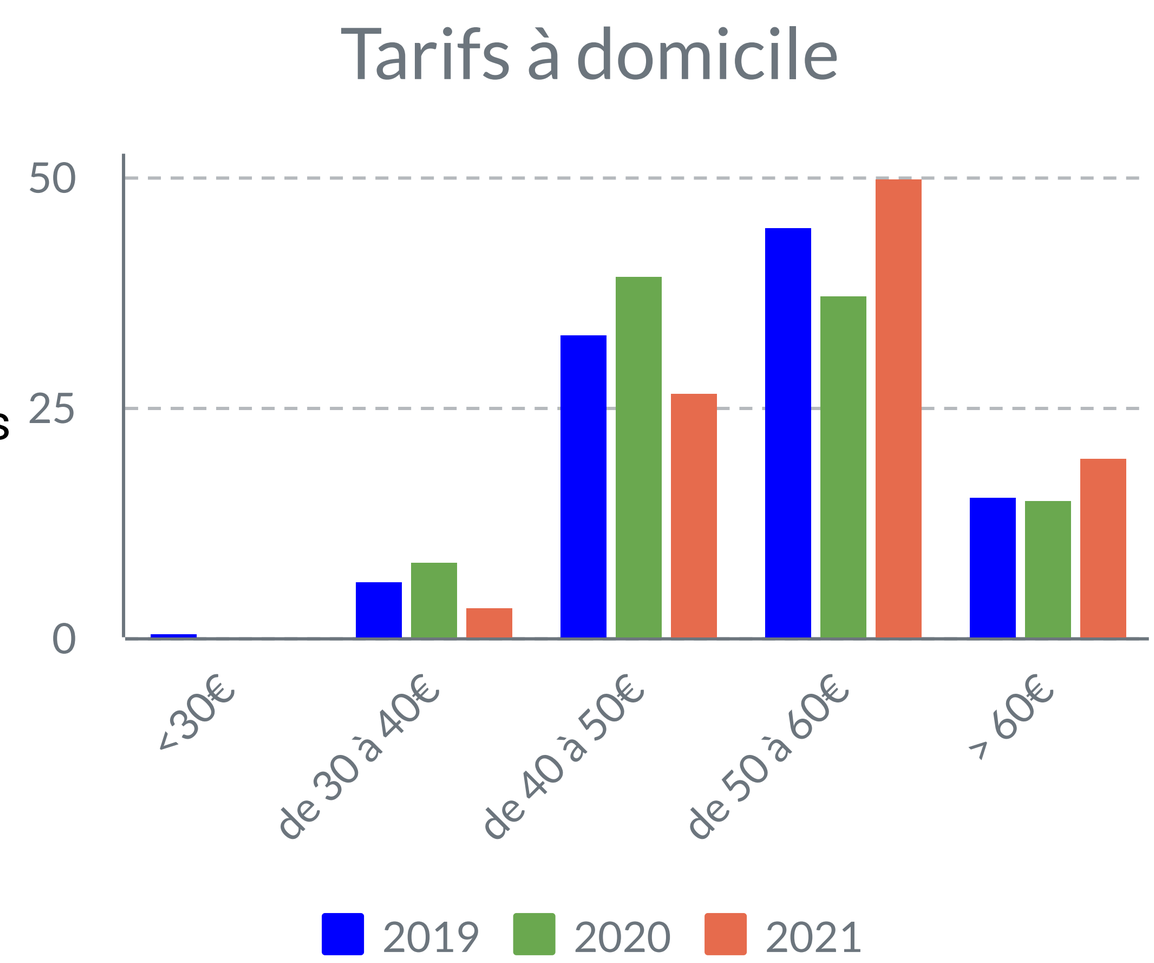

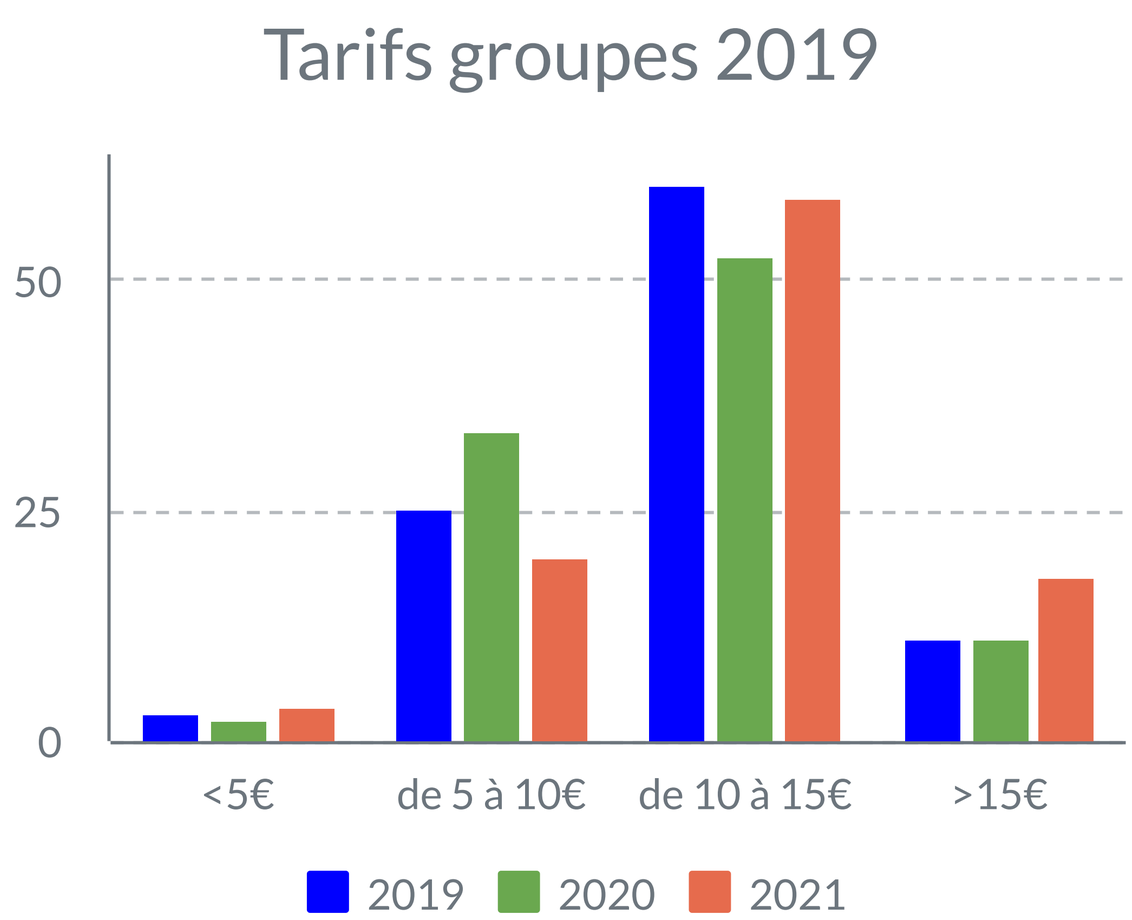

Le nombre de sophrologues qui proposent des séances de groupe reste stable à 75,7%

Ici aussi, les tarifs sont en hausse.

Nous sommes un peu moins nombre (-4%) à gérer nous même nos groupes. Nous préférons nous rapprocher des associations existantes

Pour ceux qui ont créé une association, 44% sont au sein du bureau, ce qui n'est pas un problème en soit. Par contre sur ces 44% se font rémunérer pour leurs fonctions et là, nous sommes à la limite du droit.

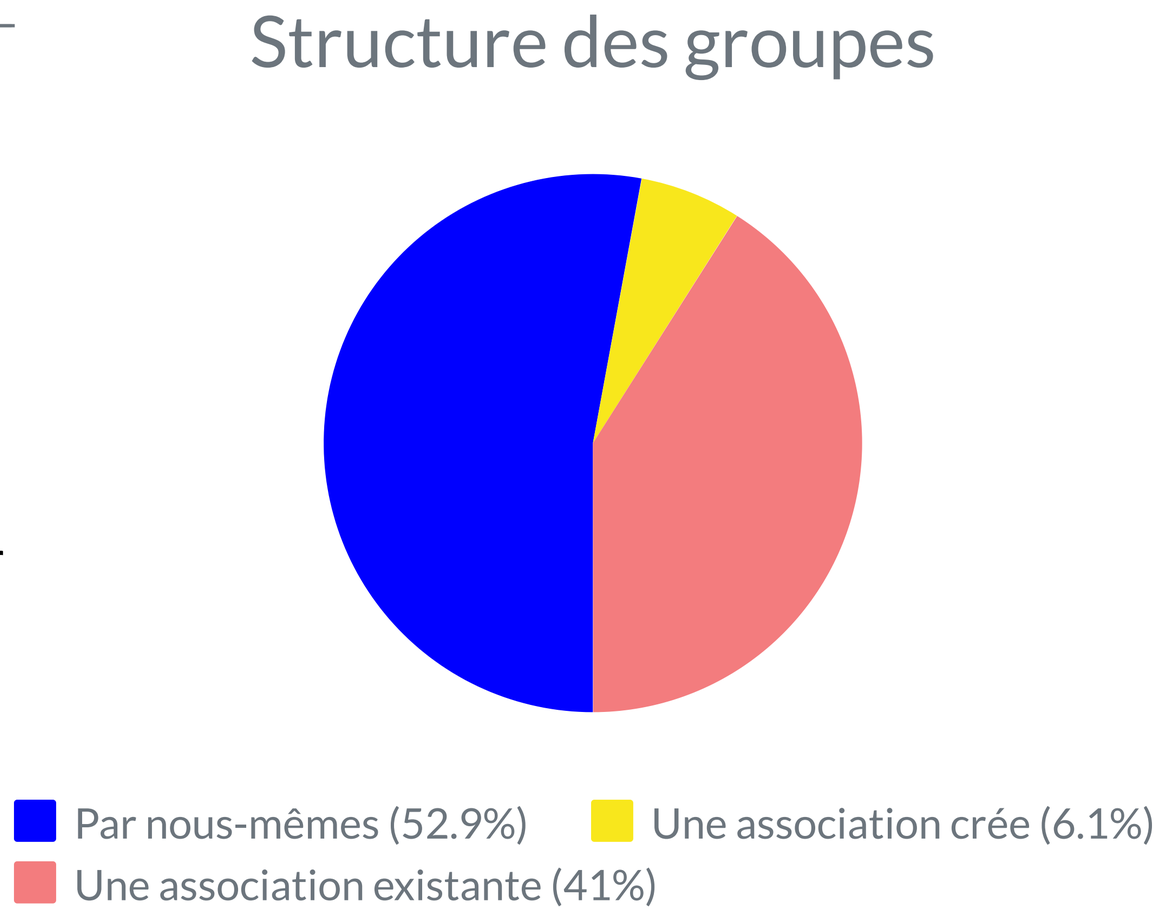

SOPHRLOGIE ET ENTREPRISE

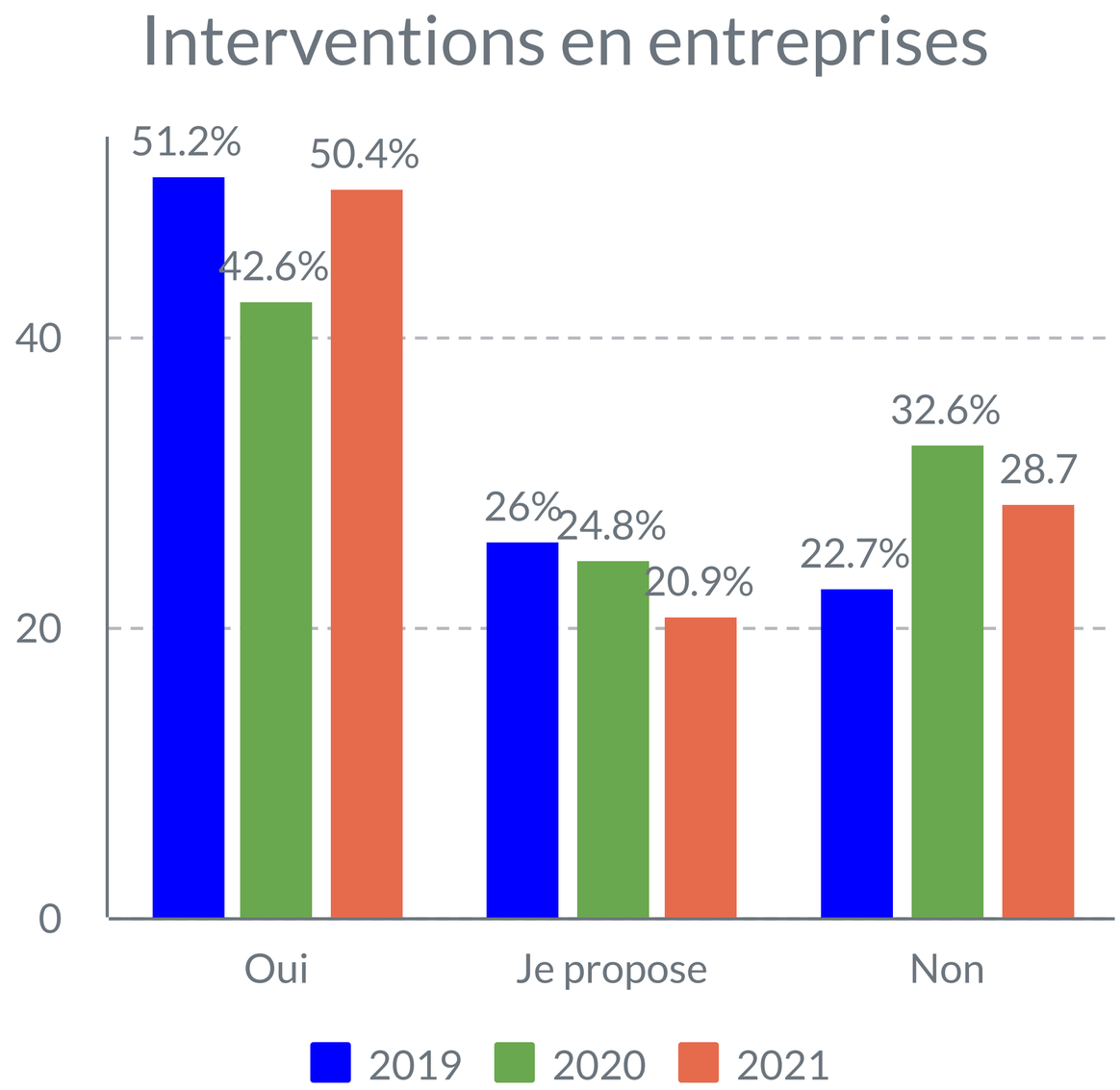

Cette année, très spéciale, fait apparaître une assez forte hausse (7,8%) des activités en entreprise.

En allant plus loin, on se rend compte que, si cette hausse semble bénéficier aux sophrologues qui proposaient déjà ce type d'intervention sans succès, le nombre de collègues à proposer ce service a augmenté de 3,9%

Il semble assez évident que cette hausse est étroitement liée aux conditions sanitaires. En effet, de nombreuses entreprises ont cherché à améliorer les conditions de (télé)travail.

Il faudra attendre l'année prochaine pour savoir si ce phénomène durable ou non.

En termes de typologie d'interventions, l'animation de groupe de relaxation arrive toujours en tête des activités

Les séances ponctuelles de découverte de la sophrologie et les interventions courtes de 1 à 2 h sur des thématiques précises (sommeil, gestion du stress ...) occupent les secondes et troisièmes places.

La "formation" proprement dite sur ces mêmes thèmes arrive très loin derrière. Les séances individuelles avec un suivi ferment la marche avec un peu plus de 17%.

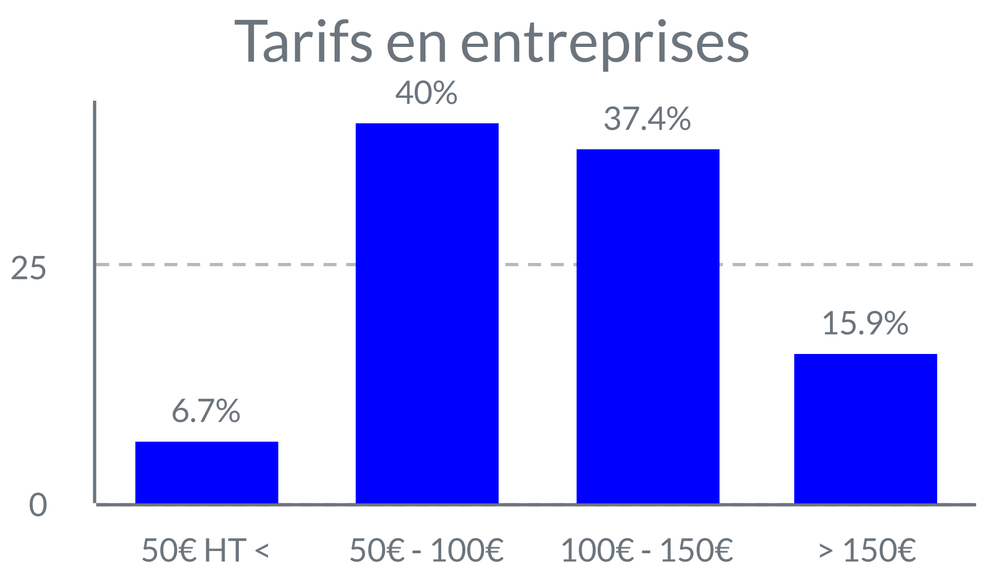

Prés de 80% de la facturation en entreprise se fait sur la base d'un taux horaire compris entre 50€ et 150€.

Concernant l'aspect spécifique de la formation, les sophrologues qui interviennent en entreprise restent assez peu nombreux à disposer d'un agrément de formation en nom propre : 14,9%

9,2% utilisent l'agrément d'une société tiers, comme une société de portage.

Pour finir, 75,9% travaillent en entreprise sans avoir besoin d'un numéro de formateur.

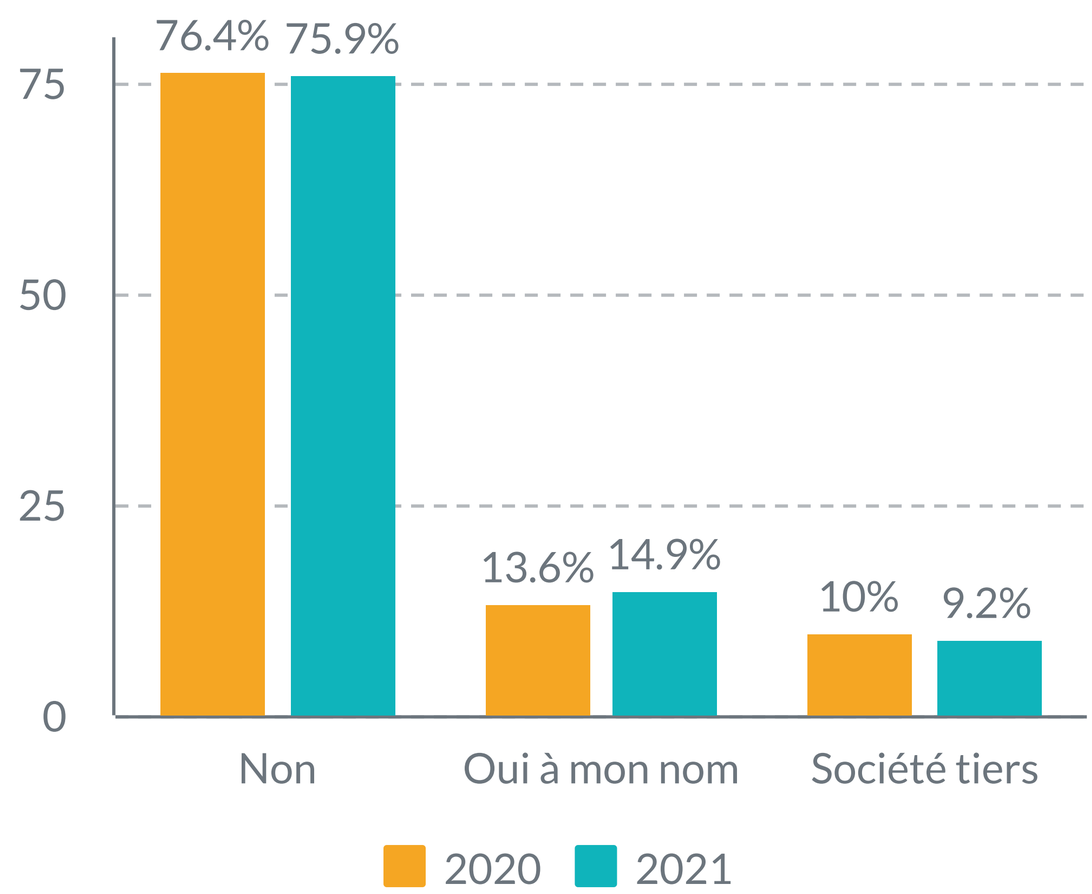

LE CONFINEMENT

Comment avez-vous vécu le confinement, comment avez-vous rebondi ?

Avez-vous maintenu une activité ?

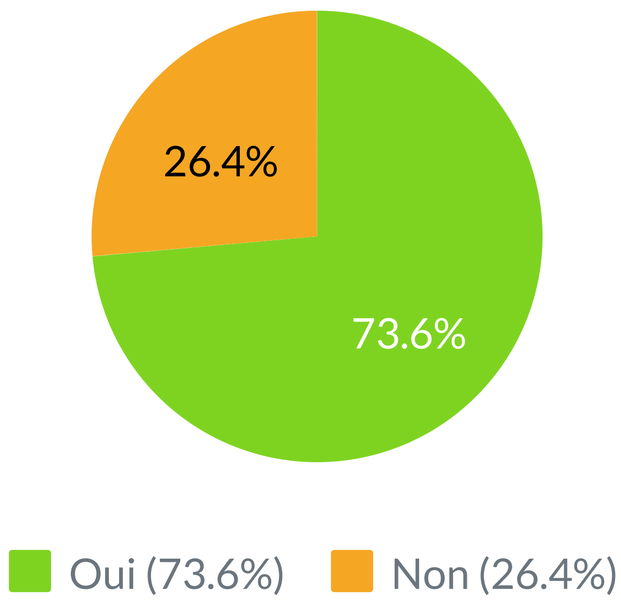

73.6% des sophrologues ont maintenu une activité durant les dérnières périodes de confinement.

Nos pratiques se sont adaptées.les séances classiques ont été remplacées par d'autres pratiques (pourcentage supérieur à 100, car plusieurs réponses possibles) :

- Des séances individuelles en visioconférence ou par téléphone payante.(74,7%).
- Des séances de groupe en visioconférence ou par téléphone payant.(36,8%).
- Des formations en ligne payantes (11,6%)

Mais le gratuit a également eu sa place dans ce moment de solidarité :

- Des séances individuelles gratuites en visioconférence : 22,8%
- Des séances de groupe en visioconférence: 11,2%
- Des podcasts audio ou vidéo gratuits : 6,3% contre 2,8% en payant.

Comme il fallait s'y attendre, en dépit de tous les efforts, ces activités n'ont pas permis de compenser les pertes engendrées par le confinement.

Ces activité ont-elle compensé la perte ?

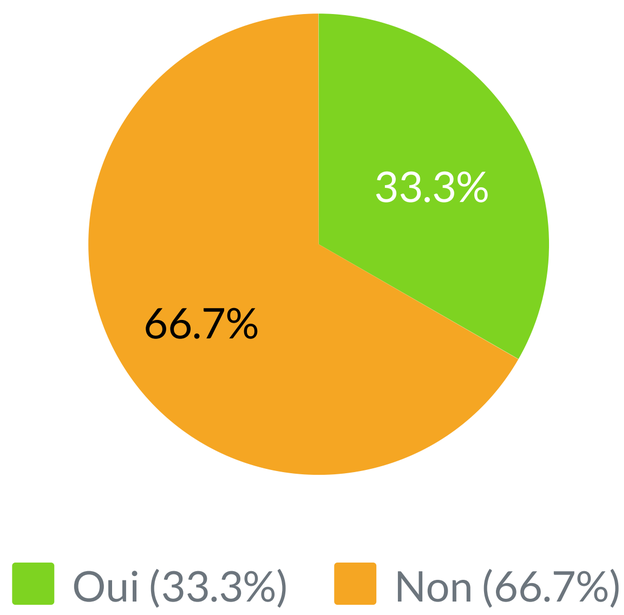

Nous sommes 51,2% à avoir bénéficié des aides de l'état.

Mais ces aides n'ont compensées le manque à gagner que pour 24,8% des bénéficiaires

51,2%

Les pertes

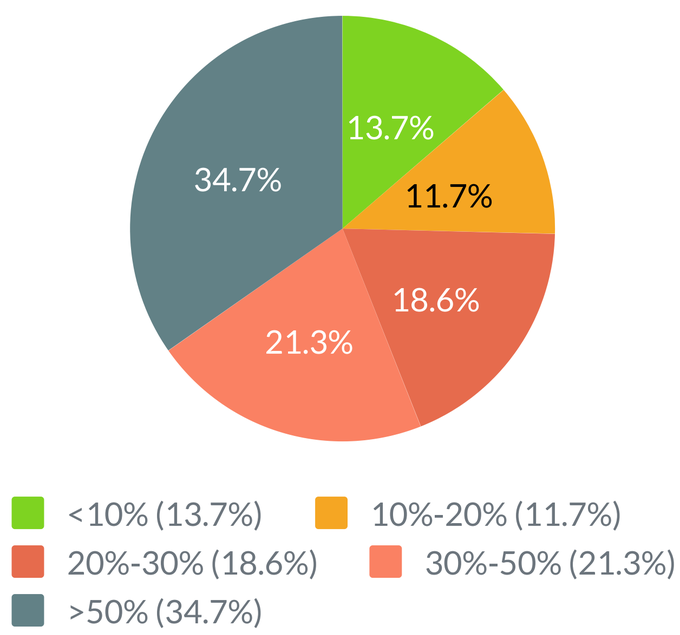

En dépit des aides, 50% des sophrologues accusent une perte de revenus supérieure ou égale à 30% de leur chiffre d'affaire annuel.

Au 15 août 2021, vous étiez 96,4% a avoir repris votre activité. Parmi celles et ceux qui n'avaient pas encore repris, 28,6% ont décidé de fermer définitivement leur cabinet. Ces abandons s'ajoutent à ceux de l'année dernière, pour le même motif.

Mais cette crise sanitaire vous a également poussée à prendre des décisions sur la façon d'exercer votre métier :

- 3,9% ne reprendront pas les consultations en cabinet.
- 7,3% arrêtent les séances de groupe.
- 60,6% vont poursuivre ou développer les séances individuelles en visioconférence.
- 29,8% vont proposer des séances de groupe en visioconférence.

CC BY NC

NOS REVENUS

Pour conclure cette étude, voici enfin la réponse à la question que vous vous posez tous : quel est notre niveau de revenus moyens ?

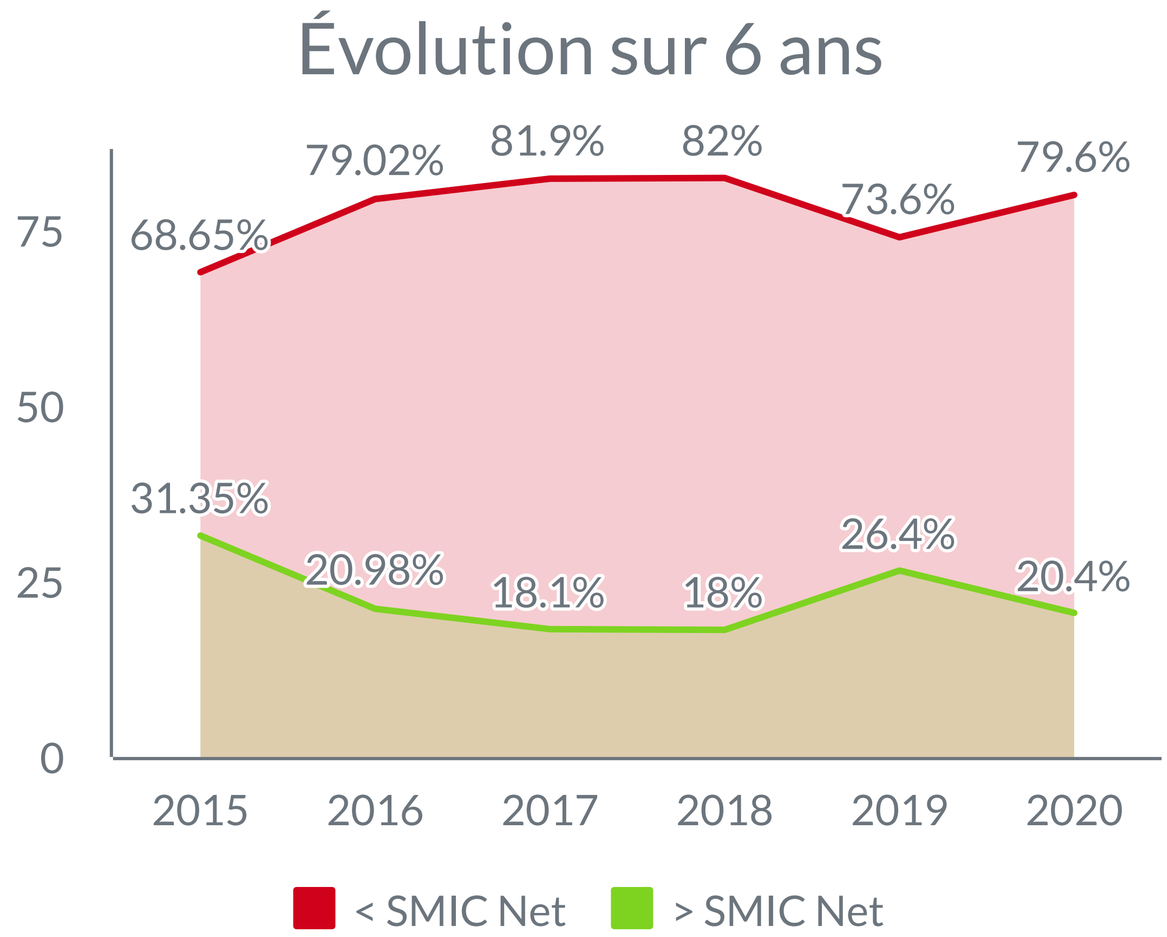

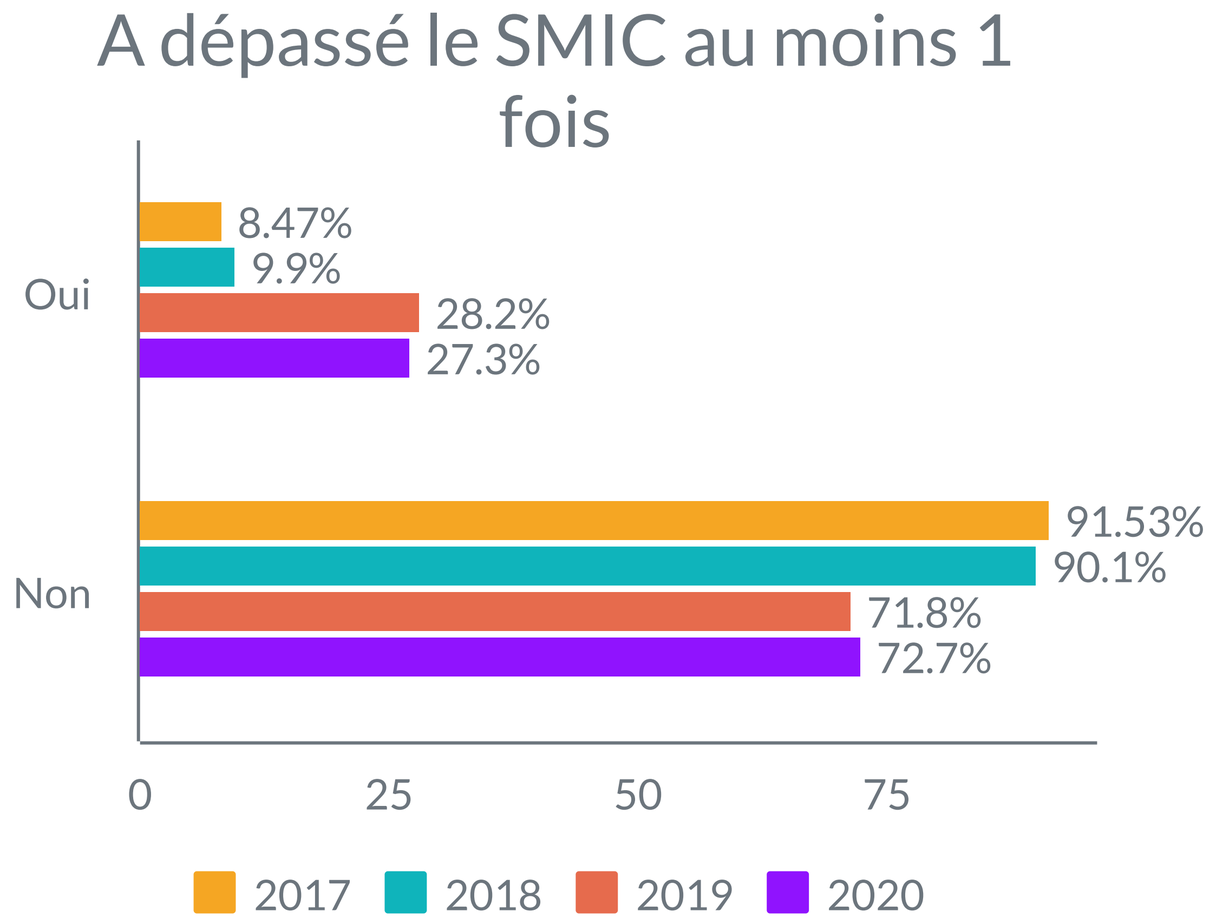

En dépit des augmentations de tarifs et de l'activité en entreprise, l'année 2020 a été assez catastrophique d'un point de vue revenu.

Nous ne sommes plus que 20,4% à générer un revenu annuel supérieur au SMIC net.

Pour autant, tout n'est pas à mettre sur le dos de la pandémie. En effet, je vous rappelle que nous ne sommes plus que 49% à travailler à temps plein.

Ceci étant, les craintes exprimées lors de la dernière étude se sont malheureusement réalisées : les vagues successives de reconfinements ont eu de sévères conséquences économiques.

Pour plus de 75% d'entre nous, les aides n'ont pas suffi à combler les pertes de revenus par rapport à l'année précédente. 34,7% ont perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaire estimé.

Même si cette situation a poussé à l'innovation et à la création de nouvelles activités, nombreux sont les sophrologues qui envisagent, eux aussi, de passer à temps partiel (40,5%) au profit d'une activité salariée. À cela viennent s'ajouter les 3% qui envisagent une fermeture définitive à court terme.

En conclusion, cette année encore les chiffres montrent à l'évidence que le métier de sophrologue est de moins en moins une activité à plein temps et qu'il est difficile d'en vivre.

En effet, pour la grande majorité, il apporte soit un revenu complémentaire à une activité salariée, soit il s'inscrit comme l'une des techniques ou services proposés au sein d'une offre globale.

Celles et ceux qui se lancent aujourd'hui dans leur formation devront donc en tenir compte. SI l'objectif est de vivre de son métier, il faudra éventuellement savoir compléter son offre par d'autres techniques ou d'autres services.

Me retrouver sur les réseaux sociaux